

CONDITIONS GENERALES CLIENT PROFESSIONNEL

Article 1 – Définitions

Dans les présentes Conditions Générales, les définitions suivantes s'appliquent :

- a. Contrat : un accord par lequel le client acquiert un produit dans le cadre d'un contrat à distance et par lequel ce produit est livré par l'entrepreneur ou par un tiers sur la base d'un accord entre ce tiers et l'entrepreneur ;
- b. Conditions générales : les présentes conditions générales telles que publiées sur le site internet de l'entrepreneur ;
- c. Délai de réflexion : le délai pendant lequel le client peut exercer son droit de rétractation ;
- d. Client : la personne physique ou morale agissant dans l'exercice de sa profession ou de son entreprise ;
- e. Contenu numérique : les données produites et délivrées sous forme numérique ;
- f. Support de données durable : tout outil – y compris le courrier électronique – qui permet au client ou à l'entrepreneur de stocker des informations qui lui sont personnellement adressées de manière à permettre une consultation ou une utilisation future pendant une durée adaptée à la finalité pour laquelle ces informations est destiné et qui permet une reproduction inchangée des informations stockées ;
- g. Droit de rétractation : la possibilité pour le client de résilier le contrat à distance pendant le délai de réflexion ;
- h. Entrepreneur : Easy , qui propose une large gamme de tests à domicile validés (avec interprétation et conseils médicaux dans de nombreux cas) ; Easy est certifié NEN 7510 / 7512 / 7513.
- i. Contrat à distance : un accord conclu entre l'entrepreneur et le client dans le cadre d'un système organisé de vente à distance de produits et/ou de contenus numériques, le cas échéant jusqu'à la conclusion du contrat, y compris, une ou plusieurs techniques de communication à distance sont utilisées exclusivement ou partiellement ;
- j. Compte : le compte (ou tableau de bord des résultats) utilisé par l'entrepreneur (plus précisément : le médecin de l'entrepreneur) est géré au nom du client pour fournir des informations de test ou contient des informations fournies par le client après que le client a passé une commande d'un produit et s'est enregistré.
- k. Mozand et Medical Laboratory Laboratories Dr. Stein & Collègues : les laboratoires indépendants avec lesquels l'entrepreneur collabore pour les tests médicaux. Les laboratoires médicaux Lab Stein sont certifiés DAKKS et ISO 15189 et 17025.

Le laboratoire Mozand a demandé la certification ISO 15189 et a déjà fait l'objet d'un examen documentaire réussi. Approbation prévue en mars 2023.

- l. Conseiller médical : un professionnel de la santé enregistré aux Pays-Bas BIG ;
- m. Échantillon : un échantillon de sang, d'urine, de salive ou tout autre matériel corporel du type que le laboratoire nécessaire pour effectuer les tests pertinents pour le produit commandé.
- n. Abonnement : un abonnement que le client a souscrit via le site Web indiquant que le client souhaite recevoir fréquemment le test.

Article 2 – Applicabilité

1. Ces conditions générales s'appliquent à chaque offre de l'entrepreneur et à tout contrat à distance conclu entre l'entrepreneur et le client.
2. Avant la conclusion du contrat à distance, le texte des présentes conditions générales Les conditions générales sont mises à la disposition du client. Si cela n'est pas raisonnablement possible, l'entrepreneur indiquera avant la conclusion du contrat à distance comment les conditions générales peuvent être consultées chez l'entrepreneur et qu'elles seront envoyées gratuitement dans les plus brefs délais à la demande du client.
3. Dans le cas où des conditions spécifiques à un produit ou à un service s'appliquent en plus des présentes conditions générales, les secondes s'appliquent mutatis mutandis et en cas de conditions contradictoires, le client peut toujours se prévaloir de la disposition applicable la plus favorable à lui
4. Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales sont à tout moment totalement ou partiellement nulles ou annulées, le reste du contrat et les présentes conditions générales resteront en vigueur et les. La disposition concernée sera résolue en consultation mutuelle. Elle sera remplacée sans délai par une disposition qui se rapproche autant que possible de la portée de l'original.
5. Les situations qui ne sont pas réglementées dans les présentes conditions générales doivent être évaluées. dans l'esprit' des présentes conditions générales.
6. Les incertitudes quant à l'interprétation ou au contenu d'une ou plusieurs dispositions de nos conditions générales doivent être interprétées 'dans l'esprit' des présentes conditions générales.< /li>
7. Pour acheter le produit via le site Internet, le client doit être âgé d'au moins 18 ans.
8. Le laboratoire n'utilisera que le matériel échantillon obtenu pour l'analyse demandée. D'autre part, le laboratoire peut utiliser des échantillons anonymisés pour la validation/vérification de la méthode et comme matériel de contrôle dans le cadre des diagnostics du laboratoire pour vérifier les résultats. En approuvant les présentes conditions générales, le client accepte l'utilisation anonyme de ses données aux fins ci-dessus.

Article 3 – L'offre

1. L'entrepreneur propose une large gamme de tests à domicile validés (souvent accompagnés d'une interprétation médicale et de conseils sur les résultats). Certains tests à domicile peuvent également être commandés sous forme d'abonnement.
2. Une offre mentionnant une promotion est valable jusqu'à épuisement des stocks. Si une offre a une durée de validité limitée ou est soumise à conditions, cela sera expressément indiqué dans l'offre.
3. L'offre contient une description complète et précise du produit proposé. La description est suffisamment détaillée pour permettre une bonne appréciation de l'offre par le client. Si l'entrepreneur utilise des images, celles-ci constituent une représentation fidèle du produit proposé.
4. Les erreurs ou erreurs évidentes dans l'offre n'engagent pas l'entrepreneur.
5. Chaque offre contient des informations telles qu'elle est clair pour le client quels sont les droits et obligations associés à l'acceptation de l'offre.
6. Le produit est soumis à disponibilité. Si le produit n'est pas disponible, le client en sera informé dans les plus brefs délais. Le client a la possibilité d'annuler sa commande et de se faire rembourser intégralement.
7. Il est possible de souscrire un abonnement pour un test via le site internet. L'abonnement s'applique à la fréquence convenue (tous les 3 ou 6 mois) et est valable pour une durée indéterminée. L'annulation est possible à tout moment via le compte personnel du client. Vous trouverez ici une option pour annuler l'abonnement sous la rubrique "Abonnements".

Article 4 – L'accord

- 1.
1. L'accord est conclu au moment de l'acceptation par le client de l'offre et du respect des conditions fixées.
2. En acceptant cet accord, le client accepte également la loi sur les accords de traitement médical (WGBO). Cette loi jette les bases d'une relation médecin-patient et d'un soi-disant contrat de traitement.
3. Si le client a accepté l'offre par voie électronique, l'entrepreneur confirmera immédiatement la réception de l'acceptation de l'offre par voie électronique. . Tant que la réception de cette acceptation n'a pas été confirmée par l'entrepreneur, le client peut résilier le contrat.
4. Si le contrat est conclu par voie électronique, l'entrepreneur prendra les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour sécuriser le transfert électronique. des données et garantit un environnement Web sécurisé. Si le client peut payer par voie électronique, l'entrepreneur prendra les mesures de sécurité appropriées.
5. L'entrepreneur peut, dans le cadre légal, s'informer si le client est en mesure de respecter ses obligations de paiement, ainsi que tous ces faits et facteurs. qui sont importants pour une conclusion responsable du contrat à distance. Si, sur la base de cette enquête, l'entrepreneur a de bonnes raisons

de ne pas conclure le contrat, il a le droit de refuser une commande ou une demande avec des raisons ou d'assortir des conditions particulières à l'exécution.

6. Tout accord est conclu. sous la condition suspensive d'une disponibilité suffisante des produits concernés.
7. L'entrepreneur enverra les informations suivantes au client au plus tard lors de la livraison du produit, par écrit ou de manière à ce qu'elles puissent être stockées par le client de manière accessible sur un support de données durable. :
 - l'adresse e-mail de l'entrepreneur à qui le client peut adresser ses réclamations ;
 - les conditions dans lesquelles et la manière dont le client peut exercer son droit de rétractation, ou une notification claire concernant l'exclusion du droit de rétractation ;
 - les informations sur l'utilisation du produit et les garanties après l'achat;
 - le prix comprend toutes les taxes sur le produit ainsi que la livraison du produit au client, ainsi que la fourniture de services de tests par le laboratoire et la fourniture d'informations sur les tests. Lorsque le client achète le produit dans une pharmacie ou chez un détaillant, le prix que le client paie à ce tiers pour le produit est également le prix des services de test par le laboratoire et de la fourniture du résultat du test au client ;
 - si le client dispose d'un droit de rétractation, un formulaire pour utiliser le droit de rétractation.

Article 5 – Droit de rétractation

1. Lors de l'achat d'un produit, le client a la possibilité d'annuler le contrat sans donner de raisons dans un délai de 14 jours. Ce délai de réflexion commence le lendemain de la réception du produit par le client ou un représentant désigné au préalable par le client et porté à la connaissance de l'entrepreneur.
2. Pendant le délai de réflexion, le client manipulera le produit et le produit avec soin. Il ne déballera le produit que dans la mesure nécessaire pour évaluer s'il souhaite conserver le produit. S'il exerce son droit de rétractation, il retournera le produit avec tous les accessoires fournis et – si cela est raisonnablement possible – dans son état et son emballage d'origine à l'entrepreneur, conformément aux instructions raisonnables et claires fournies par l'entrepreneur. Le principe de base ici est que le client ne peut manipuler et inspecter le produit que comme il le ferait dans un magasin.
3. Si le client souhaite exercer son droit de rétractation, il est tenu d'en informer l'entrepreneur dans les 14 jours suivant la réception du produit. Le client doit le faire savoir en envoyant un email au service client. Après que le client a indiqué qu'il souhaite exercer son droit de rétractation, le client doit retourner le produit dans un délai de 14 jours. Il est obligatoire de joindre le formulaire de retour (téléchargeable sur le site Internet). Le client doit prouver que les marchandises livrées ont été restituées à temps, par exemple au moyen d'une preuve d'expédition. Le client supporte les frais directs de retour du produit.
4. Si le client n'a pas indiqué qu'il souhaite exercer son droit de rétractation après l'expiration des délais visés aux paragraphes 1 et 3. n'a pas rendu le produit à l'entrepreneur, l'achat est un fait.

Article 6 – Obligations de l'entrepreneur en cas de rétractation

1. Si l'entrepreneur autorise la notification de rétractation par le client par voie électronique, il enverra immédiatement un accusé de réception après avoir reçu cette notification.
2. L'entrepreneur remboursera tous les paiements déjà effectués par le client, y compris les éventuels frais de livraison facturés par l'entrepreneur pour le produit retourné, sans délai mais dans les 14 jours suivant le jour où le client lui notifie la rétractation.
3. L'entrepreneur utilise le même mode de paiement que celui utilisé par le client pour le remboursement, à moins que le client n'accepte un autre mode de paiement.
4. Si le client a opté pour un mode de livraison plus coûteux que la livraison standard la moins chère, l'entrepreneur n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires pour le mode de livraison le plus cher.

Article 7 – Exclusion du droit de rétractation

L'entrepreneur exclut du droit de rétractation :

- Produits fabriqués selon les spécifications du client, qui ne sont pas préfabriqués et qui sont fabriqués sur la base d'un choix ou d'une décision individuelle du client, ou qui sont clairement destinés à une personne spécifique ;
- Produits qui se détériorent rapidement ou ont une durée de conservation limitée ;
- Produits qui ne peuvent pas être retournés pour des raisons de protection de la santé ou d'hygiène et dont le sceau a été brisé après la livraison ;
- Produits qui, de par leur nature, sont irrévocablement mélangés à d'autres produits après livraison.

Article 8 – Le prix

1. Pendant la période de validité indiquée dans l'offre, les prix des produits proposés ne seront pas augmentés, à l'exception des modifications de prix résultant de modifications des taux de TVA.
2. Nonobstant ce qui précède. paragraphe, l'entrepreneur peut proposer à des prix variables des produits dont les prix sont soumis aux fluctuations du marché financier et sur lesquels l'entrepreneur n'a aucune influence. Cette responsabilité face aux fluctuations et le fait que les prix indiqués sont des prix indicatifs sont indiqués dans l'offre.
3. Les prix indiqués dans l'offre de produits incluent la TVA et les frais d'expédition si cela est indiqué dans l'offre. Pour l'expédition vers des pays en dehors des Pays-Bas, des frais d'expédition seront facturés en supplément.

Article 9 – Conformité

1. L'entrepreneur garantit que les produits sont conformes au contrat, aux spécifications indiquées dans l'offre, aux exigences raisonnables de fiabilité et/ou d'utilisabilité et aux exigences légales en vigueur à la date de la conclusion du contrat et des dispositions. /ou réglementations gouvernementales.
2. Une garantie supplémentaire fournie par l'entrepreneur ou son fournisseur ne limite jamais les droits légaux et les réclamations que le client peut faire valoir contre l'entrepreneur en vertu du contrat si l'entrepreneur n'a pas rempli sa part du contrat. .

Article 10 – Livraison et exécution

- 1.
1. Les produits seront expédiés à l'adresse indiquée par le client dans un délai maximum de 5 jours ouvrés après confirmation de commande. Le lieu de livraison est l'adresse que le client a communiquée à l'entrepreneur. Si le lieu de livraison est modifié après l'envoi de la confirmation de commande, le produit sera livré à l'adresse d'origine.
2. Le risque de dommage et/ou de perte des produits incombe à l'entrepreneur jusqu'au moment de la livraison. au client ou à un représentant désigné à l'avance et porté à la connaissance de l'entrepreneur, sauf convention contraire expresse. Les risques liés au produit sont transférés au client une fois que le produit a été livré à l'adresse de livraison indiquée dans la confirmation de commande.
3. Si après réception du produit, il apparaît que le mauvais produit a été envoyé ou que le produit est endommagé ou non est complet, le client doit le signaler au service client dans les plus brefs délais par e-mail ou par téléphone. Le client recevra un produit de remplacement dans les plus brefs délais.
4. Si la livraison est retardée ou si une commande ne peut pas être exécutée ou ne peut être exécutée que partiellement, le client en sera informé au plus tard le 10 jours après avoir passé la commande. Dans ce cas, le client a le droit de résilier le contrat sans frais. Après la résiliation, l'entrepreneur remboursera immédiatement le montant payé par le client.
5. Si nécessaire, le client doit envoyer lui-même le test dans l'enveloppe-réponse médicale fournie (Post NL) au laboratoire où les tests sont effectués. traité. Les résultats sont validés par le responsable du laboratoire.
6. Un certificat peut être délivré sur la base d'un résultat spécifique.
7. Des questions spécifiques concernant le résultat peuvent être signalées par catégorie de test.
8. >
9. L'entrepreneur est tenu de maintenir la confidentialité de toutes les informations confidentielles qu'il a obtenues dans le cadre de l'accord. Les informations sont considérées comme confidentielles si elles ont été communiquées par l'autre partie ou si cela découle de la nature de l'information.
10. Si, sur la base d'une disposition légale ou d'une décision de justice, l'entrepreneur est obligé de fournir des informations confidentielles à un tiers désigné par la loi ou le tribunal compétent, et que l'entrepreneur ne peut pas se prévaloir d'un droit légal de non-divulgence reconnu ou autorisé par le

tribunal compétent, alors l'entrepreneur n'est pas obligé de payer une compensation ou une indemnisation et le client n'a pas le droit de résilier le contrat sur la base des dommages subis et à subir en conséquence.

11. Si un abonnement a été souscrit, l'entrepreneur enverra le nouveau test en fonction de la fréquence (tous les 3 ou 6 mois). Le lieu de livraison est l'adresse que le client a fournie à l'entrepreneur lors de la conclusion de l'abonnement. L'adresse est modifiable dans l'espace personnel du client (rubrique abonnements).

Article 11 – Paiement

1. Sauf accord contraire, les sommes dues par le client doivent être payées dans les 14 jours ouvrables après le début du délai de réflexion visé à l'article.
2. Le client n'est jamais tenu au paiement anticipé des plus de 50 %. Si un paiement anticipé a été stipulé, le client ne peut faire valoir aucun droit concernant l'exécution de la commande ou du ou des services concernés avant que le paiement anticipé convenu n'ait été effectué.
3. Le client a l'obligation de corriger les inexactitudes dans les informations fournies ou de communiquer sans délai les détails de paiement indiqués à l'entrepreneur.
4. Si le client ne remplit pas son(ses) obligation(s) de paiement à temps, après que l'entrepreneur l'a informé du retard de paiement et du l'entrepreneur a accordé au client un délai de 14 jours pour respecter ses obligations de paiement. En cas de non-paiement dans ce délai de 14 jours, des intérêts légaux sont dus sur le montant restant dû et l'entrepreneur est en droit de facturer le recouvrement extrajudiciaire. frais engagés par lui.
5. En cas d'abonnement, les frais du nouveau test seront débités quelques jours avant l'expédition du nouveau test sur le numéro de compte fourni lors de la souscription de l'abonnement.

< /ol>

Article 12 – Garanties et responsabilité

1. Si le client reçoit le produit par la poste ou achète le produit en magasin, il doit suivre attentivement le mode d'emploi ci-joint et, pour certains tests, la vidéo pédagogique disponible en ligne. Si le client ne suit pas strictement les instructions d'utilisation et/ou la vidéo d'instructions ci-jointes, l'entrepreneur ne peut accepter aucune responsabilité quant aux résultats.
2. Afin d'obtenir les résultats des tests, le client doit avoir créé un compte et vérification d'identité terminée. compléter le compte. Le fait de ne pas vérifier le client peut entraîner le non-traitement du résultat du test. Les résultats des tests sont examinés par l'un des médecins d'Easly. Parce qu'une relation de traitement mutuel est conclue, Easly est légalement obligé de vérifier l'identité du client.
3. Le client est responsable de suivre toutes les instructions de test. L'entrepreneur n'est jamais responsable des tests mal utilisés, et donc inutilisables, et n'est donc pas tenu de les rembourser.

4. Le client ne peut pas dupliquer le compte utilisateur. Lorsque le client crée un compte, l'entrepreneur suppose que le client fournit les coordonnées correctes. Ce n'est qu'alors que le client aura accès aux informations personnelles sur les tests.
5. Il n'y a aucune garantie que les tests effectués et les résultats des tests ultérieurs dans le cadre des services seront précis à 100 % en raison de la nature des tests effectués. .
6. La période de garantie de l'entrepreneur correspond à la période de garantie du fabricant. Cependant, l'entrepreneur n'est jamais responsable de l'adéquation finale des produits à chaque application individuelle du client, ni des conseils concernant l'utilisation ou l'application des produits.
7. La garantie ne s'applique pas si : le client a réparé et/ou modifié lui-même les produits livrés ou les a fait réparer et/ou modifier par des tiers ; les produits livrés ont été exposés à des conditions anormales ou ont été traités avec négligence ou sont contraires aux instructions de l'entrepreneur et/ou sur l'emballage ;
8. Le client reconnaît en utilisant le produit que les résultats des tests fournis par l'entrepreneur ne constituent pas un diagnostic définitif. Tous les résultats des tests doivent être vérifiés par un médecin agréé pour une interprétation finale.
9. Le produit doit être utilisé uniquement conformément aux instructions d'utilisation. Le client s'engage également à ne pas utiliser le produit à des fins de revente ou en violation des lois ou réglementations locales, nationales ou internationales applicables.
10. Si le client prouve qu'il a subi un dommage en raison d'une erreur de l'entrepreneur, cela ont été évités si l'entrepreneur avait agi avec prudence, l'entrepreneur n'est responsable des dommages directs qu'à concurrence du montant convenu.
11. Par dommage direct, on entend exclusivement :
 - les frais raisonnables pour déterminer la cause et l'étendue du dommage, dans la mesure où la détermination porte sur un dommage au sens des présentes conditions ;
 - tous les frais raisonnables engagés pour réparer le dommage pour établir les manquements de l'entrepreneur dans l'exécution du contrat, si ceux-ci peuvent être imputés à l'entrepreneur ;
 - des frais raisonnables engagés pour prévenir ou limiter les dommages, dans la mesure où le client démontre que ces frais ont conduit à la limitation des dommages directs tels que visés dans les présentes conditions générales.
12. L'entrepreneur n'est pas responsable des dommages indirects, y compris les dommages consécutifs ou accessoires, y compris les dommages pour perte de données, perte de réputation, perte de profit, perte de bien-être émotionnel causés par le des informations de test et/ou des résultats découlant de ou liés au produit que l'entrepreneur et/ou des dommages dus à des informations ou des conseils non contraignants donnés par l'entrepreneur, dont le contenu ne fait pas expressément partie du contrat.

13. La limitation de responsabilité prévue au paragraphe 12 du présent article est également prévue au profit des tiers engagés par le contractant pour l'exécution de la mission.
14. L'entrepreneur n'est pas responsable des dommages ou de la destruction des produits pendant le transport ou lors de l'expédition par la poste, que le transport ou l'expédition soit effectué par ou pour le compte de l'entrepreneur ou de tiers.
15. L'entrepreneur ne peut être tenu responsable de l'inexécution d'une commande pour cause de force majeure, par exemple en cas d'épuisement des stocks ou de défaut de livraison par les fournisseurs ou d'inexécution des commandes pour cause d'accidents, grèves, incendie, inondations, etc. Cette liste n'est pas limitative.

Article 13 – Politique de confidentialité et mot de passe

1. La politique de confidentialité et de cookies est indiquée par l'entrepreneur sur le site Web.
2. Le mot de passe que le client crée pour l'inscription doit rester confidentiel, ne pas être divulgué à des tiers et être utilisé uniquement par le client.
3. Si le client soupçonne que le compte ou le mot de passe est connu d'un tiers, il doit immédiatement en informer l'entrepreneur. Toutefois, l'entrepreneur n'est jamais responsable si ces informations sont connues d'un tiers ou si elles sont utilisées de manière abusive par un tiers.

Article 14 – Réclamations

1. Les réclamations concernant l'exécution du contrat doivent être soumises de manière complète et clairement décrite à l'entrepreneur via customerservice@easly.nl dans les 14 jours après que le client a découvert les défauts.
2. Lors des réclamations soumise par l'entrepreneur recevra une réponse dans un délai de 14 jours à compter de la date de réception. Si une réclamation nécessite un délai de traitement prévisible plus long, l'entrepreneur répondra dans les 14 jours avec un accusé de réception et une indication du moment où le client peut s'attendre à une réponse plus détaillée.
3. Une réclamation suspend les obligations de l'entrepreneur, sauf indication écrite contraire de l'entrepreneur.
4. Si une réclamation est jugée justifiée par l'entrepreneur, celui-ci remplacera gratuitement le produit livré.

Article 15 – Litiges

1. Les accords entre l'entrepreneur et le client auxquels s'appliquent les présentes conditions générales sont exclusivement régis par le droit néerlandais. Même si le client réside à l'étranger.
2. La Convention de Vienne sur les ventes ne s'applique pas.

3. Si des litiges surgissent à la suite du Contrat et ne peuvent être réglés à l'amiable, ils seront soumis au tribunal compétent du district où se trouve l'entrepreneur. L'entrepreneur et le client peuvent convenir de régler leurs différends au moyen de conseils exécutoires ou d'un arbitrage.

Article 16 – Propriété intellectuelle

1. Le client reconnaît expressément que tous les droits de propriété intellectuelle sur les informations affichées, les communications ou autres expressions relatives au produit appartiennent à l'entrepreneur, aux fournisseurs ou à d'autres titulaires de droits.
2. Les droits de propriété intellectuelle sont compris signifie : brevets, droits d'auteur, droits de marque, droits de dessins et de modèles et/ou autres droits (de propriété intellectuelle), y compris le savoir-faire, les méthodes et les concepts.
3. Il est interdit au client et aux tiers d'utiliser, y compris la modification des droits de propriété intellectuelle tels que décrits dans cet article, tels que la duplication, sans l'autorisation écrite expresse et préalable de l'entrepreneur, de ses fournisseurs ou d'autres titulaires de droits.

Article 17 – Dispositions finales

1. Les informations figurant sur le site Internet de l'entrepreneur ne contiennent aucun conseil médical ni aucune instruction permettant un diagnostic ou l'initiation ou l'orientation d'un traitement médical. Si le client a des questions concernant un diagnostic ou un traitement spécifique, il doit consulter un médecin ou un autre prestataire de soins de santé qualifié.
2. Les dispositions supplémentaires ou divergentes des présentes conditions générales ne peuvent pas être au détriment du client. et doivent être enregistrés par écrit ou de telle manière qu'ils puissent être consultés par le client de manière accessible.